



DISCOURS DU PREMIER MINISTRE SUR LA POLITIQUE ÉNERGETIQUE DU PAYS

100 % libres
...100 % vous !

Le pragmatisme et le sens de l'intérêt général sont les clefs du succès de la programmation pluriannuelle de l'énergie

Le jour même où le Parlement français débattait de la politique énergétique du pays, un incident majeur sur le système électrique de la péninsule ibérique est venu rappeler le caractère de bien essentiel de l'électricité et la priorité qui doit être donnée à la sûreté et à la stabilité du système électrique comme à la résilience des infrastructures énergétiques. Celles-ci s'avèrent plus essentielles que jamais dans un contexte de contraintes géopolitiques et climatiques croissantes. L'Agence Internationale de l'Énergie n'a pas dit autre chose lors d'un récent sommet à Londres qui était consacré à la sécurité énergétique.

Dans ce contexte, la CFE Énergies rappelle qu'elle défend de longue date une programmation pluriannuelle énergétique dite PPE qui soit rationnelle, pragmatique et responsable, car déployant une approche globale des questions énergétiques, prenant en compte le défi climatique comme la nature systémique de l'électricité, et raisonnant en coûts complets afin de garantir la compétitivité énergétique du pays et donc sa réindustrialisation.

Elle ne peut donc que saluer le retour à la raison et à la science que le Premier Ministre vient d'appeler de ses vœux dans la construction des choix énergétiques de la Nation, « *sous l'emprise d'aucun prêt-à-penser, d'aucun dogmatisme, d'aucune idéologie* ». N'en déplaise à tous ceux qui ont fait des débats de politique énergétique un terrain de jeu idéologique ou un champ d'exercice de la puissance de leur lobbying, c'est bien la recherche de l'intérêt général et du bien commun qui doit guider les décisions.

Face à une PPE 2 datant de janvier 2019 devenue « *obsolète et inadaptée* » parce que prévoyant la fermeture de 14 réacteurs nucléaires en 2035 et procrastinant sur le développement des gaz renouvelables, le Premier Ministre a en effet appelé à produire une énergie « *abondante, compétitive, décarbonée et souveraine* » pour atteindre la neutralité carbone en 2050.

A l'heure de l'impératif de souveraineté énergétique et donc industrielle, économique et technologique, la CFE Énergies va donc se saisir du groupe de travail annoncé par le Premier Ministre et confié au député Antoine Armand et au sénateur Daniel Gremillet, pour nourrir de ses positions et analyses ces travaux parlementaires visant à améliorer et à corriger la PPE.

Soulignant les incertitudes pesant sur les hypothèses de consommation d'électricité qui ont jusqu'à présent servi de base aux travaux de construction de la PPE, la CFE Énergies rappelle qu'un système électrique stable repose avant tout sur un socle de production pilotable et robuste. Le modèle économique de ce socle ne doit donc pas être mis à mal par une flexibilisation excessive du système électrique, tant à la consommation qu'à la production, qu'illustrent les conséquences d'une modulation excessive du parc nucléaire qui a été mise en exergue par le Premier Ministre dans son discours.

Par conséquent, si la CFE Énergies partage la nécessité de déployer les énergies renouvelables électriques, elle défend un développement raisonné, équilibré et tenant compte des impératifs de stabilité et de maîtrise des coûts complets du système électrique. Au nom de l'approche systémique qu'imposent les spécificités de l'électricité, ce développement doit se faire en cohérence avec la réalité de l'évolution de la consommation d'électricité et avec le développement concomitant de capacités pilotables bas carbone de production. A cette fin, le développement du potentiel hydroélectrique est une priorité, et ce dans le cadre de la résolution une fois pour toutes du contentieux européen sur les concessions hydrauliques.

La CFE Énergies salue enfin l'accent mis par le Premier Ministre sur le développement de la géothermie et plus largement de la chaleur renouvelable. Si les énergies renouvelables électriques reposent pour l'essentiel sur l'importation d'équipements, bien souvent extra-européens, les énergies renouvelables dites thermiques ont, elles, les immenses avantages d'être pilotables et souveraines. Par conséquent, au-delà de la géothermie, la CFE Énergies appelle le Gouvernement à maximiser le potentiel de développement des gaz renouvelables et bas carbone, ce qui sera de nature à assurer la pérennité des infrastructures gazières qui, elles-aussi, participent à la sécurité énergétique du pays.